

Une initiative étatique originale en Rhône-Alpes en faveur de **l'égalité à l'école entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes** par les rectorats des académies de Lyon et Grenoble, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes (DRAAF) et le secrétariat général aux affaires régionales - la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Rhône-Alpes - et avec le concours de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale, laboratoire EA4163 membre de l'Institut de psychologie de l'Université Lyon 2 et de l'Institut EgaliGone.

Ces enquêtes s'inscrivent dans le cadre de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif du 17 décembre 2009 (Préfet, Rectorats, DRAAF), déclinaison de la convention nationale interministérielle du 29 juin 2006.

## *Enquête Egalité femmes/hommes et filles/garçons auprès des équipes éducatives de l'enseignement secondaire et de l'enseignement agricole public en région Rhône Alpes*

### **Synthèse des réponses de notre échantillon 28 juin 2012**

L'Etat en Rhône-Alpes a proposé à ses équipes éducatives (enseignement général et agricole du secondaire) une enquête en ligne du **07 au 21 novembre 2011**

## Aperçu

L'enquête a été diffusée grâce à un lien internet<sup>1</sup> adressé par les rectorats de Lyon et Grenoble ainsi que par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Rhône-Alpes aux directions d'établissement chargées de le diffuser auprès de leurs équipes éducatives.

La composition de l'échantillon de répondant-e-s reflète suffisamment celle de la population-mère pour en tirer des enseignements, avec une bonne représentativité des enseignant-e-s et des personnels de santé. Les personnels de direction, ASS, conseillers-ères principaux-ales d'éducation et conseillers-ères d'orientation psychologues sont même davantage représentés dans l'échantillon que dans la population-source. Ainsi, sur les **2489** personnes ayant répondu à toute ou partie de l'enquête, **1874** nous ont communiqué leur profil, ce qui représente 4% des équipes éducatives de Rhône-Alpes.<sup>2</sup>

*Précaution de lecture : Les résultats qui suivent présentent une **photographie des réponses de cet échantillon** à l'enquête. Des compléments d'analyse pourraient venir affiner et compléter ces résultats sur lesquels des préconisations d'actions seront développées.*

La grande majorité des répondant-e-s disent se sentir concerné-e-s par l'égalité (87%, Question préliminaire), perçoivent le domaine professionnel comme inégalitaire (81% pour les salaires, 75% pour les métiers et 74% pour le temps de travail, Q1), et sont 60% à déclarer avoir déjà rencontré des difficultés en lien avec cette thématique (Q4).

Les enquêté-e-s déclarent massivement penser avoir un rôle à jouer sur cette question (94%, Q3), tout comme l'école (97%, Q2). En ce qui concerne la capacité à tenir ce rôle, ils et elles estiment plus largement y parvenir que l'école (81%, Q3, pour 62%, Q2), et moins maintenir les stéréotypes de sexe que l'école (29%, Q3, pour 44%, Q2). Précisons que peu d'entre eux et elles semblent connaître les études psycho-sociales mettant en évidence le maintien non conscient des stéréotypes (Q7).

Comme indiqué plus haut, la majorité des répondant-e-s déclarent avoir déjà vécu, parfois, souvent ou très souvent, des situations difficiles en lien avec le genre dans le cadre professionnel (60%, Q4). Pour autant, la plupart n'ont pas bénéficié de formations (84%, Q9) et la résolution de difficultés ne constitue pas la première motivation pour en suivre (14% des motivations citées, Q10 et 13).

Globalement, les répondant-e-s n'accordent pas une grande attention à la dimension de genre véhiculée par les supports visuels et/ou textuels qu'ils, elles ou leurs établissements utilisent (20% à 38% ont répondu « souvent ou très souvent » accorder une attention aux différents supports, Q5 et 6).

Quand ils ou elles disent connaître des outils ou des textes de référence (67%, Q7), ce sont en premier lieu les statistiques nationales sur l'orientation scolaire. La convention interministérielle nationale pour l'égalité dans le système éducatif et le site mixité de l'ONISEP sont moins fréquemment cités comme étant connus. Remarquons que l'existence du fonds Aspasia<sup>3</sup> est ignorée (1% de citations).

---

<sup>1</sup> <http://egalite.rhonealpes.over-blog.com/>

<sup>2</sup> A noter : peu d'assistant-e-s d'éducation et de personnels de la DRAAF dans les profils renseignés. Par ailleurs, l'enquête montrant peu d'écarts entre les académies de Lyon et Grenoble, un rapport par Académie ne se justifie pas.

<sup>3</sup> Des informations sur les différents outils et dispositifs évoqués dans le document sont accessibles via les liens Internet listés p26.

Peu de nos répondant-e-s affirment connaître le Prix de la Vocation Scientifique et Technique (19%, Q8) et encore moins y orienter des jeunes femmes (6% des répondant-e-s). Ce constat pourrait-il expliquer la faible participation à ce prix, qui par ailleurs mobilise souvent les mêmes établissements et départements ?

Les principales raisons pour lesquelles les répondant-e-s n'ont pas suivi de formations liées à l'égalité des sexes sont que ces dernières n'ont pas été proposées et que leur existence est méconnue (Q11). Ils ou elles sont enclin-e-s à suivre des formations surtout par intérêt personnel et professionnel (Q10 et 13), de préférence sur le thème de la prévention des violences sexistes (Q12). Cependant, la proposition de telles formations risque de se heurter à d'autres occupations ou thématiques professionnelles estimées prioritaires (Q14). Sans avoir pour autant recensé de difficultés vécues (Q4) ni exprimé un besoin de formation sur la législation et la réglementation en vigueur (Q12), ils ou elles souhaitent en priorité disposer d'éléments sur le sujet, puis de fiches action (Q15).

Comme pour les formations, beaucoup n'ont jamais participé à des actions en faveur de l'égalité (78%, Q16), surtout par méconnaissance de leur l'existence (63% des citations, Q20). Les modes de financement, quand ils sont connus, sont principalement des subventions publiques extérieures à l'établissement (44% des citations, Q18). Quand ces actions existent, elles sont plutôt à l'initiative du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (33% des citations, Q19) et portent sur la prévention des stéréotypes de sexe ou celle des violences sexistes (Q16) ; ce dernier thème constitue d'ailleurs le premier objet de formation suivie ou souhaitée (Q9 et 12).

---

## SOMMAIRE

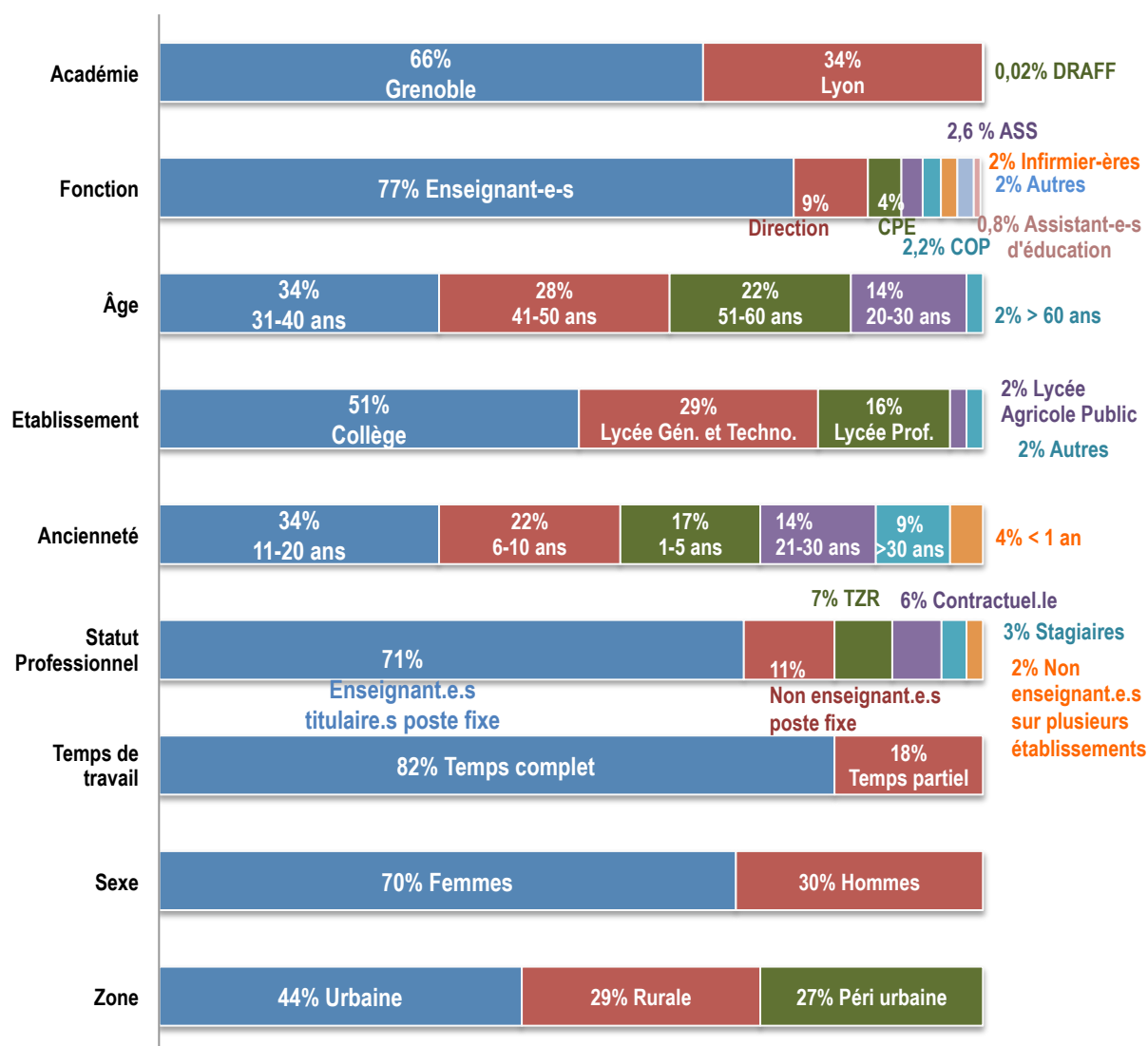
<b>I – Caractéristiques de l'échantillon</b>	<b>p 4</b>
<b>II – Vue d'ensemble</b>	<b>p 5</b>
IMPLICATION, PERCEPTION, VECU	P 5
OUTILS ET FORMATIONS	P 7
<b>III – Vue détaillée selon les caractéristiques des répondant-e-s</b>	<b>p 12</b>
a. Implication / perception	p 12
b. Connaissance des outils et des dispositifs	p 15
c. Formation	p 17
d. Besoins d'outils de professionnalisation	p 20
e. Pratiques et actions	p 21
f. Regards croisés par catégorie de notre échantillon	p 24
<b>Accès aux outils évoqués et liste des sigles utilisés</b>	<b>p 26</b>

## I : Caractéristiques de l'échantillon

Sur les **2489** personnes ayant répondu à toute ou partie de l'enquête, 1874 nous ont communiqué leur profil, ce qui représente 4% des équipes éducatives de Rhône-Alpes. Globalement, nous avons suffisamment de réponses pour tirer des enseignements de l'enquête.

### L'échantillon en bref :

*L'enquêté-e type est une enseignante exerçant en collège en tant que personnel titulaire à temps complet et en poste fixe. Elle exerce dans l'académie de Grenoble, plutôt en zone urbaine.*



## II – Vue d'ensemble

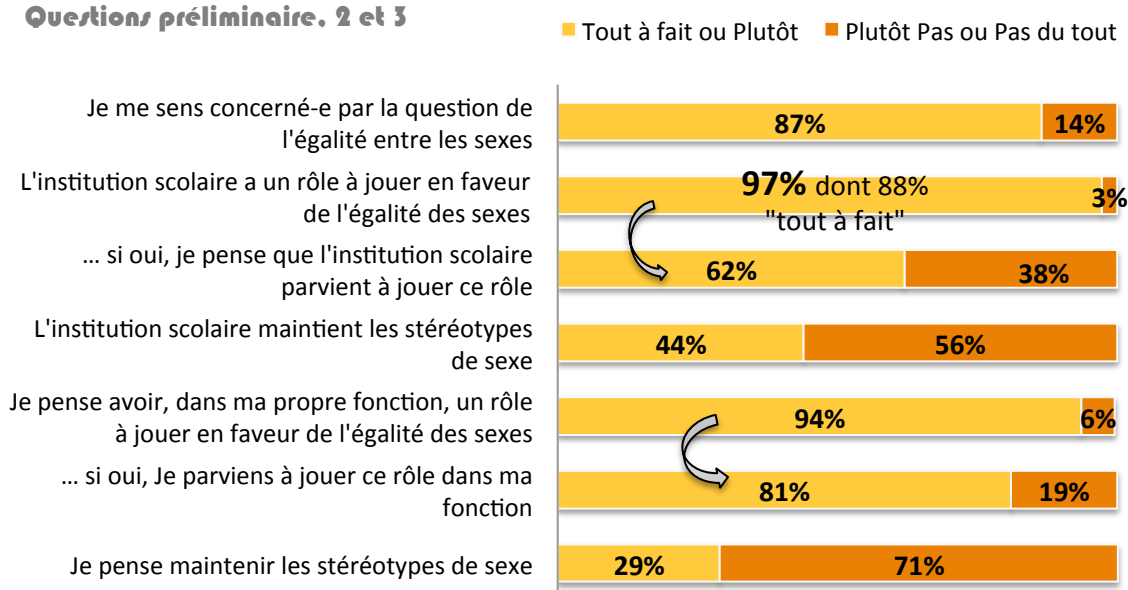
### IMPLICATION. PERCEPTION. VECU - En bref :

Nos répondant-e-s se déclarent concerné-e-s, semblent tout-à-fait conscient-e-s de leur rôle et de celui de l'institution scolaire, confiant-e-s dans leur capacité à le tenir. Ils-elles déclarent penser ne pas maintenir les stéréotypes de sexe, même si leur attention semble relative vis-à-vis des représentations de genre véhiculées dans les supports pédagogiques ou de leur l'établissement. Ils et elles sont conscient-e-s de la persistance des inégalités surtout dans les domaines de la vie professionnelle, mais considèrent le domaine juridique comme plutôt égalitaire. Ces enquêté-e-s déclarent à 60% avoir déjà été confronté-e-s à des difficultés en lien avec le genre.

### IMPLICATION :

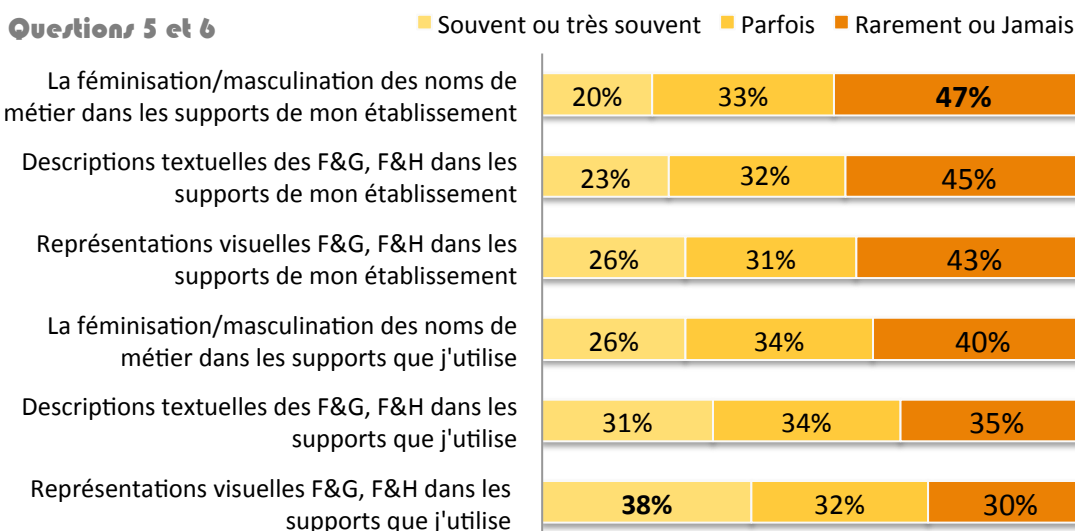
#### L'institution scolaire, ma fonction et moi

##### Questions préliminaire. 2 et 3



#### Supports : "Je porte attention à/aux..."

##### Questions 5 et 6

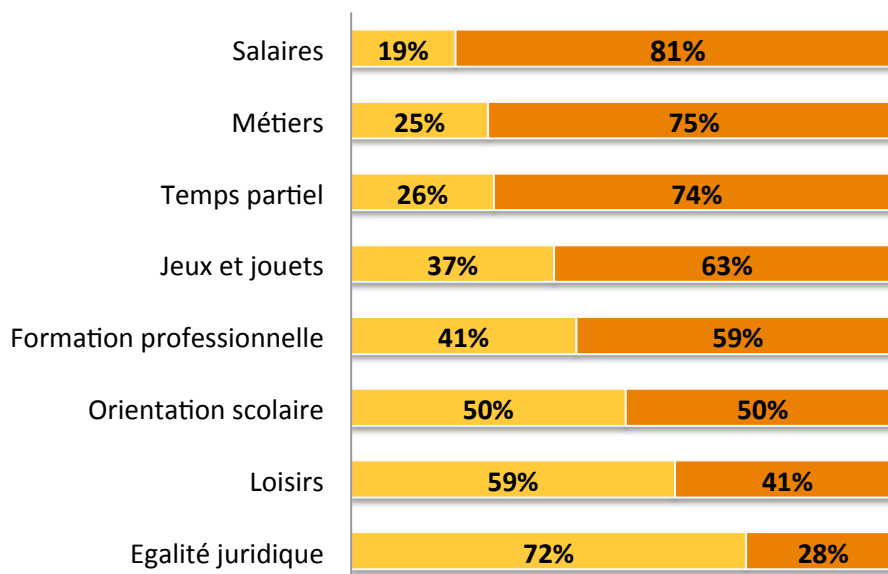


**PERCEPTION :**

"Je pense que l'égalité est atteinte dans les domaines ... "

**Question 1**

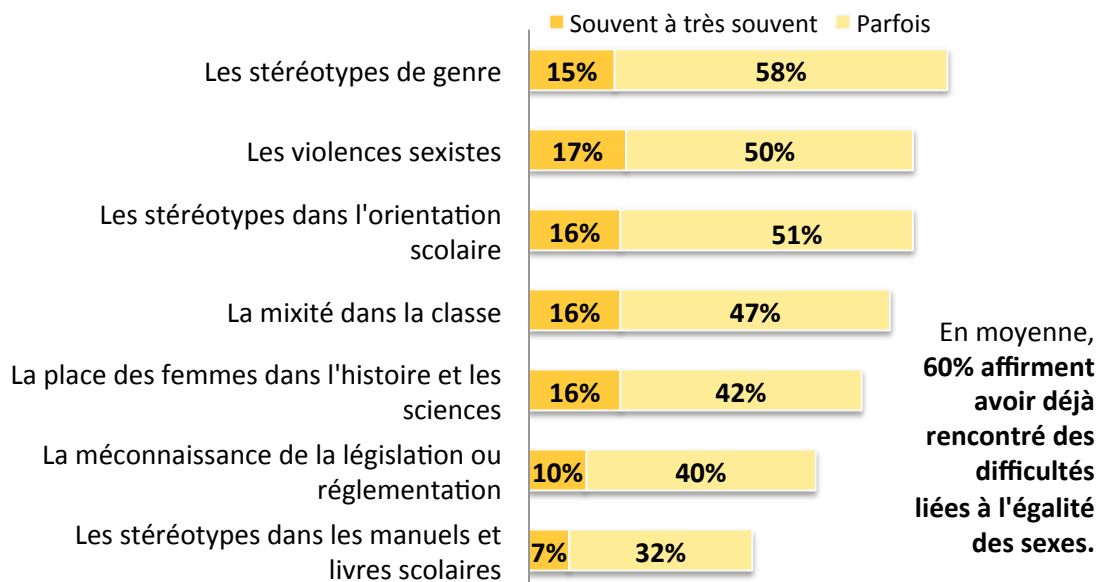
■ Tout à fait ou Plutôt ■ Plutôt pas ou Pas du tout



**VECU :**

"J'ai déjà rencontré des situations difficiles en lien avec..."

**Question 4**



4

<sup>4</sup> Il est choisi ici de présenter dans le graphique seulement les réponses « Souvent à très souvent » et « parfois ». Pour exemple, la part des réponses « jamais ou rarement » de l’item « stéréotypes de genre » représente 27%.

## OUTILS ET FORMATIONS - En bref :

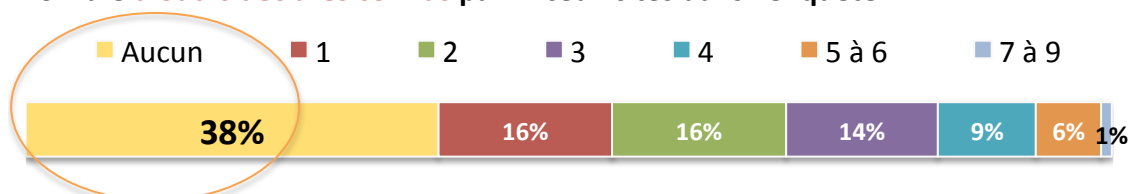
Très peu des dispositifs et outils existants cités semblent être connus, peu de formations à l'égalité avoir été suivies ou d'actions avoir été investies. Les thèmes d'actions et de formations privilégiés, comme plusieurs outils estimés utiles, sont plutôt ceux permettant de tester des pratiques, immédiatement et de façon autonome, et de prévenir ou résoudre des situations-problèmes, comme les violences sexistes. Les motivations sont intrinsèques (l'intérêt personnel ou professionnel). L'engagement dans ces actions et formations semble avoir été freiné par le fait que ces formations n'ont pas été proposées ou que les actions sont méconnues.

Malgré l'obligation professionnelle que l'éducation à l'égalité constitue et une implication très forte déclarée, les répondant-e-s placent cette question en retrait dans leur logique éducative lorsqu'il s'agit de se former. Ils et elles souhaitent cependant être informé-e-s en priorité sur la législation et la réglementation en vigueur.

### CONNAISSANCE DES OUTILS ET DISPOSITIFS

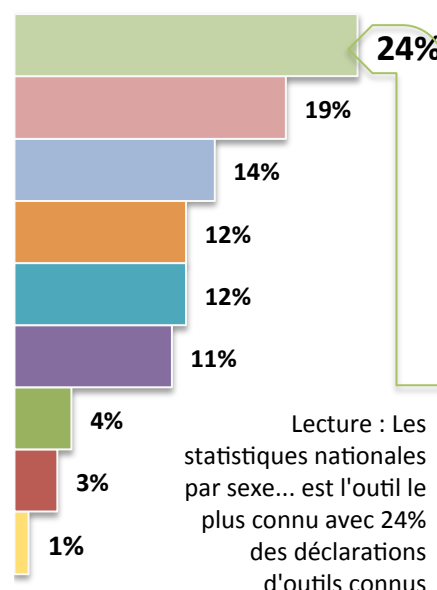
Question 7

#### Nombre d'outils déclarés connus parmi ceux cités dans l'enquête



#### Part relative des outils déclarés connus parmi ceux cités

- Stat. Nat. par sexe/ l'orientation scol., l'accès aux filières prof. & l'insertion prof.
- Stat. Académ. / sexe sur l'orientation scol., l'accès aux filières prof. & l'insertion prof.
- Stat. de l'établissement / sexe sur l'orientation scol., l'accès aux filières prof. & l'insertion prof.
- Site internet ONISEP Mixité
- Convention interministérielle pour l'égalité des sexes dans le système éducatif (2006)
- Etudes psycho-sociales sur le thème "genre et éducation"
- Concours Olympes de la parole
- Déclinaison région. de la Conv. interministérielle pour l'égalité des sexes dans le système éducatif (2009)
- Fonds ASPASIE de l'UFM Lyon1

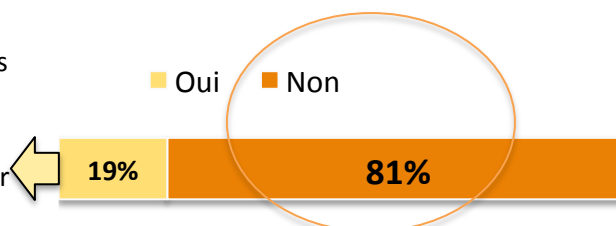


Lecture : Les statistiques nationales par sexe... est l'outil le plus connu avec 24% des déclarations d'outils connus

### "Je connais le Prix de la Vocation Scientifique et Technique"

Question 8

Seulement 19% des répondant-e-s déclarent connaître le PVST, dont 31%, soit **seulement 6%** du total des répondant-e-s, déclarent avoir déjà orienté des jeunes filles vers ce dispositif

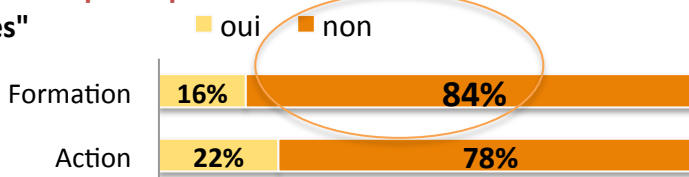


## FORMATION & PRATIQUES

Questions 9a et 16a

"J'ai déjà suivi une **FORMATION** ou participé à une **ACTION** en lien avec l'égalité des sexes"

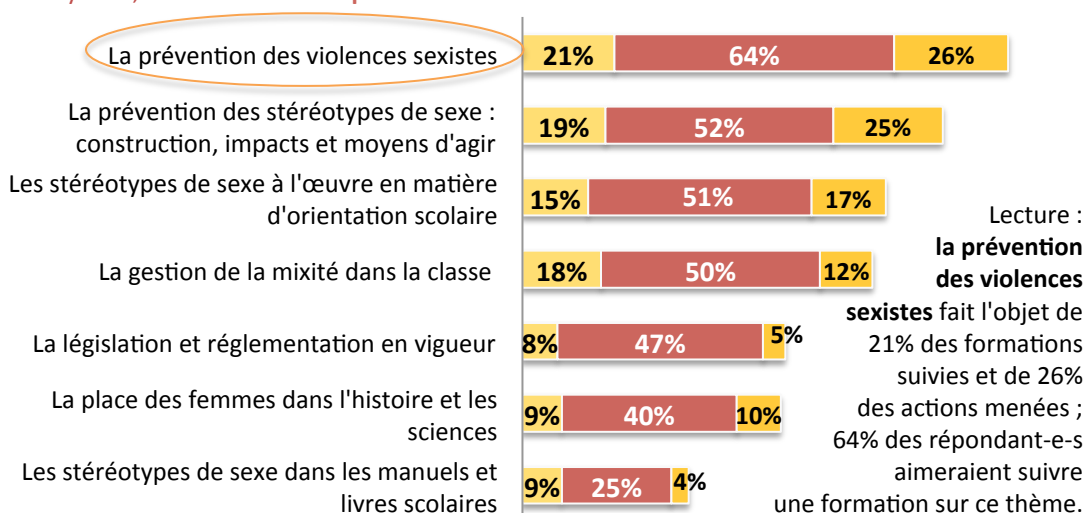
Lecture :  
84% des répondant-e-s n'ont jamais suivi de formation en lien avec l'égalité des sexes.



**Thématiques suivies :** "J'ai déjà suivi une formation, j'aimerais suivre une formation, ou j'ai déjà pris part à une action sur les thèmes... "

Questions 9b, 12 et 16b

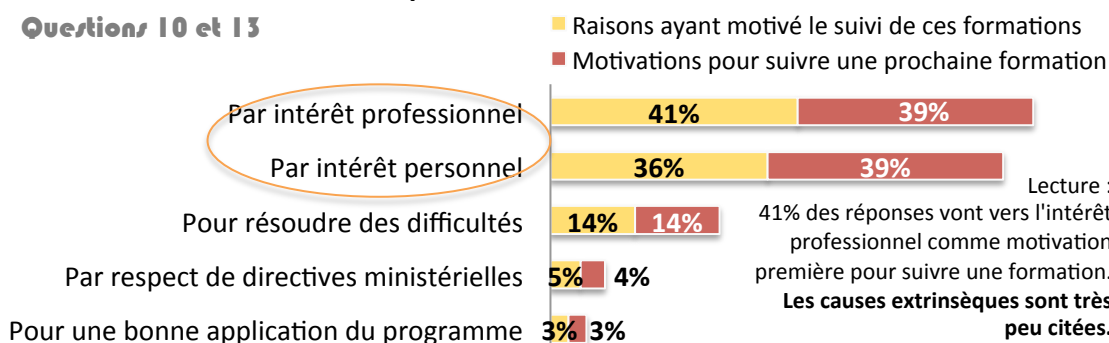
En moyenne, 47 % intéressé-e-s par de futures formations.



5

**Motivations pour une FORMATION :** "J'ai suivi ces formations ou souhaiterais en suivre une pour les raisons suivantes"

Questions 10 et 13



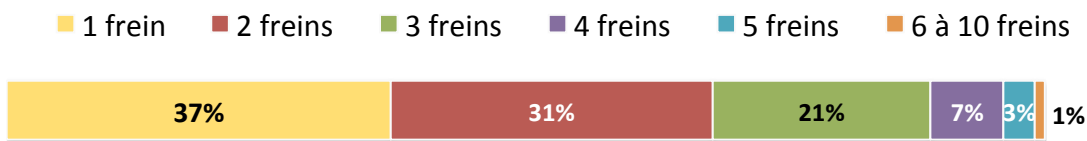
<sup>5</sup> Pour les questions Q9b et Q16b, Q10 et Q13, plusieurs réponses étaient possibles. Les pourcentages ne s'additionnent pas en lecture horizontale mais de façon verticale puisque le dénominateur est l'ensemble des réponses cochées et non l'ensemble des répondant-e-s.

En revanche pour la Q12, il était demandé aux enquêté-e-s de se prononcer pour chaque item sur une échelle. Ainsi, 64% des répondant-e-s souhaiteraient une formation concernant la prévention des violences sexistes (en déduire que 36% ne la souhaiteraient pas).

## LES FREINS

### Freins à la formation Nombre de freins cités

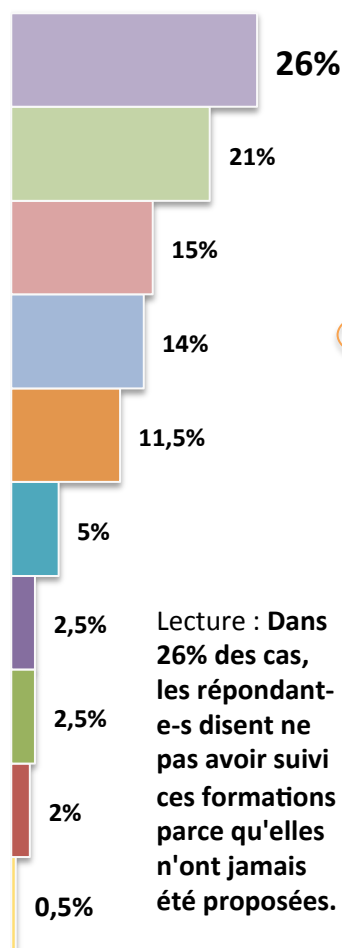
Question 11



"Je n'ai pas suivi ces formations car..."

Questions 11 et 14

"Je ne suivrai pas ces formations car..."



■ Ce type de formation n'a jamais été proposé

■ Je ne savais pas que des formations existaient sur ce thème

■ Je n'en ai pas eu l'occasion

■ J'avais / j'ai d'autres priorités professionnelles

■ Je ne rencontrais / rencontre pas de difficultés particulières

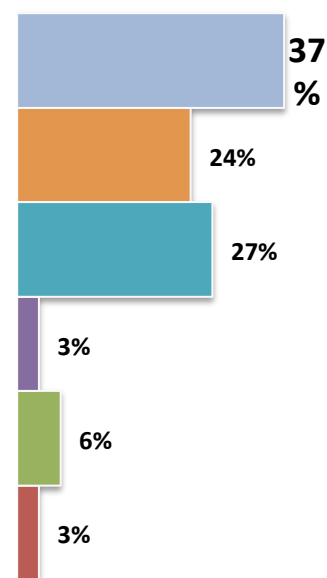
■ Je n'avais / n'ai pas le temps

■ Je ne m'intéressais pas à ces questions

■ Je pensais / pense maîtriser ces questions

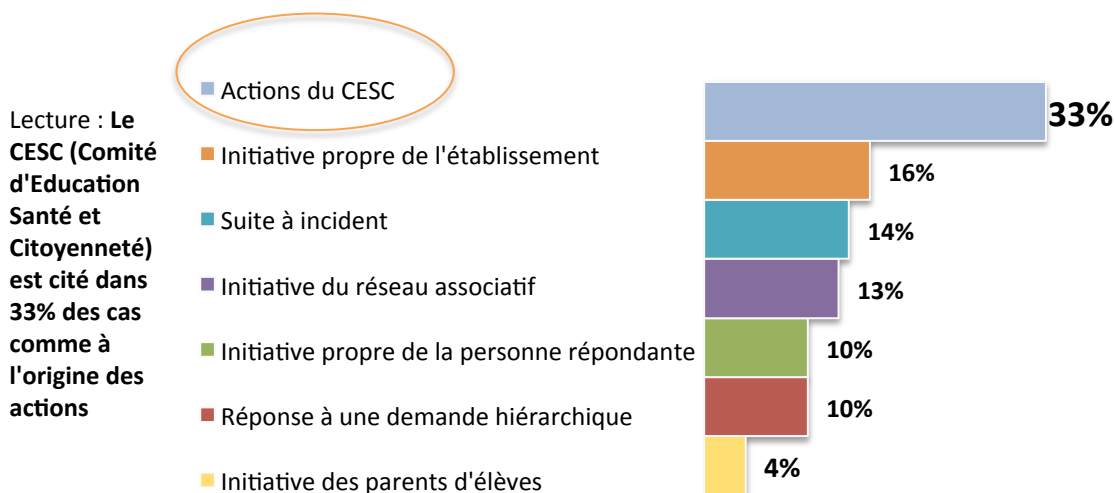
■ Ce n'était / n'est pas dans mes attributions

■ Je n'ai jamais été autorisé-e à suivre de telles formations



## Origine des ACTIONS mises en place

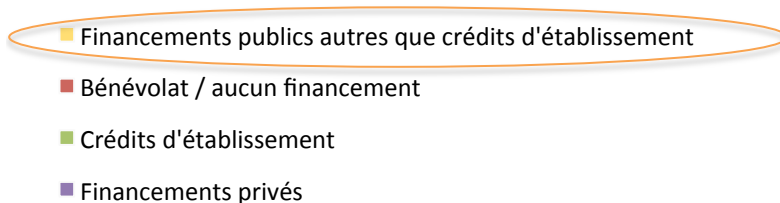
Question 19



## Financement des actions :

"Ces actions ont été financées au moyen de ..."

Question 18



Lecture : Les financements publics constituent le 1er moyen financier avec 44% des citations.

Nota : 60% des personnes ayant participé à une action déclarent "je ne sais pas" ou "ne se prononce pas". Le graphe fait état des réponses des 40% restants.

"Les actions auxquelles j'ai participé sont renouvelées chaque année"

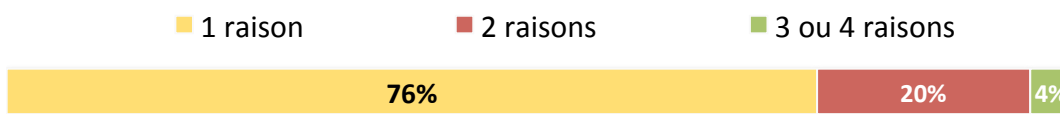
Question 17



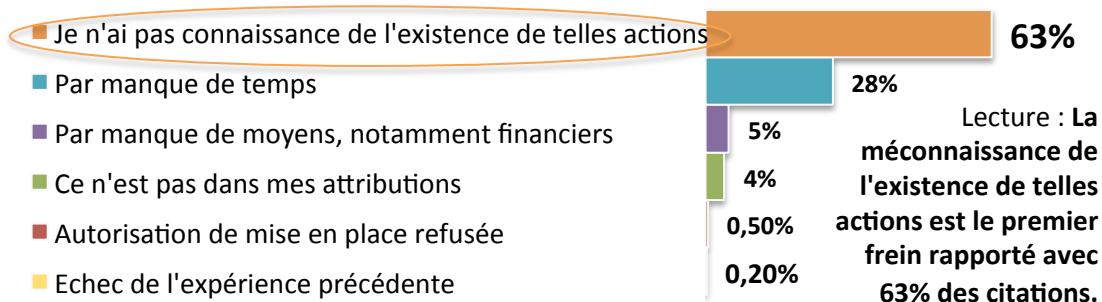
Question 20

**FREINS aux actions**

**Nombre de freins cités**



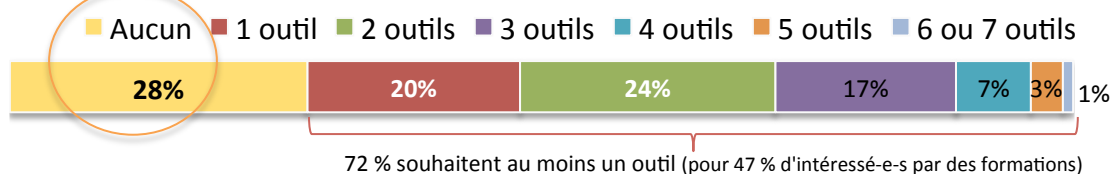
**"Je ne participe pas à de telles actions, car... "**



**BESOINS DE PROFESSIONNALISATION**

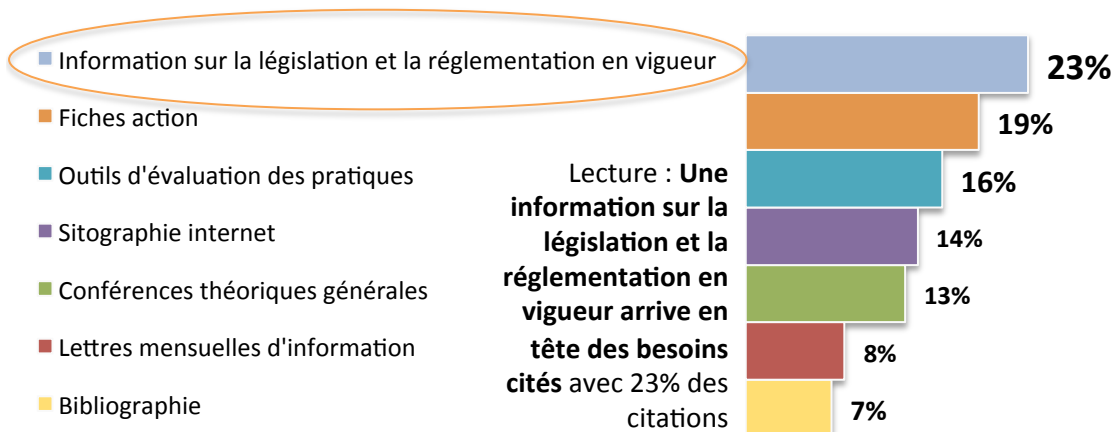
Question 15

**Nombre d'outils souhaités**



→ Enquêté-e-s plus en attente d'une mise à disposition d'outils que d'une offre de formations.

**"En dehors de la formation, j'aurais besoin des moyens de connaissance suivants..."**



### III – Vue détaillée selon les caractéristiques de répondant.e.s

#### Préambule :

- Pour chaque thème, les résultats du chapitre II sont rappelés encadrés sous cette forme.
- Pour l'ensemble des résultats qui vont suivre, quand le facteur **âge ou ancienneté** est mentionné, cela signifie que ce facteur amplifie la tendance (plus les répondant-e-s avancent en âge ou ancienneté, et plus il déclarent **que[1]...**).
- Les réponses de chaque groupe de répondant-e-s (ex. : femmes, enseignant-e-s, lycée agricole, personnes à temps partiel...) sont apportées en comparaison des réponses de l'autre ou des autres groupe-s de la même catégorie (i.e. : sexe, fonction, établissement, temps de travail...). Ainsi, le sentiment d'implication est plus fort chez les personnels de santé (94%) et les ASS (100%) est à comprendre « par rapport aux autres fonctions ».
- Sont mentionnées ci-après les différences de réponses entre groupes de répondant-e-s qui s'avèrent significatives au test du Khi-2 de Pearson<sup>6</sup> (ex. : les femmes répondant-e-s se disent significativement plus concernées que les hommes). Lorsque les réponses d'un groupe semblent se distinguer au sein de sa catégorie, mais que le test ne peut pas le confirmer (notamment si l'effectif du groupe est insuffisant), alors le groupe (ex. : lycée agricole public) **apparaît en gris et gras**.

#### a) Implication / Perception

**En bref :** Les femmes, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, les plus âgé-e-s, les personnels de santé et les ASS apparaissent les plus concerné-e-s ; ils-elles perçoivent davantage la plupart des inégalités et constatent davantage la difficulté dans leur fonction ou pour l'institution d'assumer un rôle en faveur de l'égalité.

#### • Sentiment d'implication (question préliminaire)

**86.5 %** des répondant-e-s (y compris celles-et ceux n'ayant pas poursuivi l'enquête après cette question) déclarent se sentir **concerné-e-s** (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait »).

Le sentiment d'implication est globalement fort quelles que soient les caractéristiques considérées de la population, avec, pour le résultat le plus bas, 80% de réponses « plutôt » ou « tout à fait » chez les 20-30 ans. Il est le plus fort chez : les **femmes (90%)**, les répondant-e-s les plus âgé-e-s, les **plus ancien-ne-s dans leur fonction**, les **personnels de santé (94%)** et les **ASS (100%)**.

#### • Perception de l'égalité par domaine (Q1)

**81 %** des répondant-e-s déclarent penser que **l'égalité n'est pas atteinte** (« pas du tout » ou « plutôt pas ») dans les domaines des **salaires**, **75 %** dans le domaine des **métiers** et **74 %** dans le domaine du **temps partiel**.

<sup>6</sup> Pour chaque comparaison présentée, un test d'indépendance statistique (Khi-2 de Pearson) nous a permis de statuer sur la significativité des différences de distribution observées avec un risque d'erreur inférieur à 5 %. Ainsi pour chaque comparaison mentionnée et **hormis celles apparaissant sous cette forme**, il existe une liaison significative entre l'item considéré et la catégorie de répondant-e-s examinée (sexe, âge, fonction,...) qui nous permet de conclure que la réponse diffère selon les groupes répondants. Néanmoins, un Khi-2 non significatif n'atteste pas de l'indépendance entre la catégorie de répondant-e-s considérée et ses réponses : les effectifs influant directement sur la valeur du khi 2 (lorsque les effectifs doublent, la valeur du Khi-2 double), on se contentera alors de conclure qu'il n'existe pas de liaison statistiquement significative.

	Groupes de répondant-e-s déclarant davantage que l'égalité n'est pas atteinte dans le domaine cité
Salaires	Femmes (85% vs 76% chez les hommes)
Métiers	Femmes (80% vs 66% chez les hommes)
Temps partiel	Femmes (83% vs 63% chez les hommes) ASS (92%) et Assistant-e-s d'éducation (93%) Personnels non enseignant-e-s exerçant sur plusieurs établissements (93%)

En ce qui concerne les autres domaines proposés, les réponses sont plus mitigées.

Dans les domaines des *loisirs*, de l'*orientation scolaire* et de la *formation professionnelle*, les **positions des hommes et des femmes divergent** : les premiers ont une perception plus positive que les femmes vis-à-vis de l'atteinte de l'égalité des sexes (59% vs 44% pour l'orientation scolaire). Notons que **pour les trois domaines, sur la réponse « tout à fait », les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à estimer que l'égalité est atteinte.**

**Les COP et les ASS**, en faible effectif parmi nos répondant-e-s, déclarent l'égalité des sexes plutôt **non atteinte dans les loisirs** (respectivement 59% et 66%) et davantage encore dans **l'orientation scolaire (respectivement 72% et 86%)**, ce qui est loin devant les enseignant-e-s qui sont 49% à déclarer penser l'orientation inégalitaire.

Les répondant-e-s exerçant en **lycée agricole public** se démarquent en déclarant davantage (53% vs 37 à 40%) que l'égalité est plutôt atteinte dans le domaine de la formation professionnelle (les autres déclarent davantage qu'elle n'y est pas atteinte).

**72 %** des répondant-e-s déclarent penser que dans le *domaine juridique*, **l'égalité entre les sexes est aujourd'hui atteinte** (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait »).

**Les hommes, les personnels de direction et les personnes exerçant à temps complet** se détachent en exprimant cet avis de manière assez catégorique (respectivement 77%, 80% et 74% de réponses « plutôt » et « tout à fait »). Notons que sur la seule réponse « tout à fait », l'avis de ces populations est déjà très catégorique (45% des hommes vs 25% des femmes estiment l'égalité juridique tout à fait atteinte, 46% des personnels de direction, 33% des personnes à temps complet vs 23% des personnes à temps partiel).

#### • Implication de l'institution scolaire (Q2)

**88 %** des répondant-e-s déclarent penser que *l'institution scolaire a « tout à fait » un rôle à jouer en faveur de l'égalité des sexes.*

**Les femmes** se positionnent de manière très et encore plus marquée que les hommes quant au rôle égalitaire que devrait tenir l'Ecole (91% vs 83% de réponses « tout-à-fait »).

Pour 62 % d'entre eux, *l'institution scolaire parvient à jouer ce rôle* (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait »).

Les groupes les plus mitigées sont : **les plus âgé-e-s** (51%), les lycées professionnels (53%) et l'académie de Lyon (54% vs 63% pour celle de Grenoble).

A la même question, **les COP et les ASS** se démarquent une nouvelle fois des autres professions en déclarant davantage que **l'institution scolaire ne réussit « plutôt pas »** à jouer un rôle en faveur de l'égalité entre les sexes (61% et 54%, avec dans les deux cas 2% de réponses « pas du tout »).

**56%** des répondant-e-s estiment que *l'institution scolaire ne maintient pas les stéréotypes de sexe.*

Bien que **l'avis général semble partagé sur cette question**, les hommes et **les répondant-e-s exerçant en lycée agricole public** se distinguent des autres répondant-e-s en émettant en plus

grand nombre (respectivement 61 et 68 %) le sentiment que l'institution scolaire ne maintient pas les stéréotypes de sexe.

- **Implication personnelle en tant que professionnel-le de l'enseignement (Q3)**

**Près de 94 %** des répondant-e-s déclarent penser avoir, *dans leur propre fonction, un rôle à jouer en faveur de l'égalité des sexes...*

Les **CPE**, les **personnels de santé** et les **ASS** se montrent les plus catégoriques en choisissant la réponse « tout à fait » dans respectivement 88%, 94% et 87% des cas.

Les **COP** présentent un avis en revanche plus mitigé (61% de réponse de type « tout-à-fait »).

...dont près de 81 % déclarent penser *parvenir à jouer ce rôle dans leur fonction* (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait » dans les deux cas).

Ce sont les **personnels de santé** qui ont le plus tendance à affirmer parvenir à être égalitaires dans leur fonction (94%), et les **COP** qui ont le moins tendance à déclarer y parvenir (55%).

**Un peu plus de 71 %** déclarent **ne pas avoir le sentiment de maintenir les stéréotypes de sexe** (réponse « pas du tout » ou « plutôt pas »).

Ce sont les **ASS** qui se montrent ici les **plus partagé-e-s** (55% de réponses négatives et 43% de réponses « plutôt »).

- **Difficultés rencontrées (Q4)**

Entre **7 et 17 %** des répondant-e-s déclarent avoir **souvent à très souvent été confronté-e-s à des difficultés en lien avec le genre** (regroupant l'ensemble des propositions), notamment avec les violences sexistes. **Environ la moitié des répondant-e-s (entre 47 et 58 %) déclare y avoir été parfois confronté-e-s** (thèmes cités : stéréotypes de genre, orientation scolaire, violences sexistes et mixité dans la classe). En moyenne, **60% des répondant-e-s déclarent y avoir été confronté-e-s** parfois, souvent ou très souvent, tous thèmes confondus.

<i>Cumul des réponses Parfois et Souvent à très souvent</i>	Catégories de notre échantillon ayant déclaré le plus ou le moins des difficultés rencontrées dans les domaines cités :	
	<b>Difficultés davantage déclarées par :</b>	<b>Plutôt moins déclarées par :</b>
<i>Violences sexistes (entre 56% et 98%)</i>	ASS, collègue, lycée professionnel zone estimée urbaine, Femmes.	La population enseignante, hommes, lycée GT
<i>Stéréotypes de genre (60% à 94%)</i>	Femmes, personnels non enseignants, COP, CPE, ASS, personnel de santé	Assistant-e-s d'éducation
<i>Stéréotypes de genre en matière d'orientation scolaire (47% à 98%)</i>	Les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, COP	<b>Lycée agricole public</b> , assistant-e-s d'éducation
<i>Place des femmes dans l'histoire et les sciences (47% à 63%)</i>	Femmes, les plus âgé-e-s, <b>les plus ancien-ne-s dans leur fonction, lycée agricole public.</b>	Hommes
<i>Gestion de la mixité dans la classe (40% à 78%)</i>	CPE	Assistant-e-s d'éducation
<i>Législation et réglementation en vigueur (46% à 83%)</i>	Les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, CPE, personnels de santé, ASS	Enseignant-e-s, COP
<i>Stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires (30% à 53%)</i>	Femmes, les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction	Hommes, les moins ancien-ne-s dans leur fonction et les plus jeunes

- **Réflexion sur les supports utilisés personnellement (Q5)**

Les répondant-e-s déclarent globalement porter **peu attention à la dimension du genre** dans l'utilisation (personnelle ou de leur établissement) de **supports pédagogiques ou de communication**.

Supports utilisés personnellement (cumul des réponses <i>parfois et souvent/très souvent</i> ) :	Populations ayant déclaré le plus ou le moins porter fréquemment attention aux dimensions citées :	
	le plus	le moins
<i>Représentations visuelles des filles et des garçons (52% à 93%)</i>	Femmes, personnels de santé, ASS, collègue	Lycée agricole public, hommes assistant-e-s d'éducation,
<i>Descriptions textuelles des filles et des garçons (52% à 90%)</i>	Personnels de santé, ASS	Hommes, assistant-e-s d'éducation, enseignant-e-s
<i>Féminisation et masculinisation des noms de métiers (30% à 90%)</i>	51-60 ans, COP, ASS, lycée professionnel	Hommes, 20-30 ans, enseignant-e-s, assistant-e-s d'éducation, lycée agricole public

- **Réflexion sur les supports émis par l'établissement (Q6)**

Les **hommes, les 20-30 ans, les enseignant-e-s et celles et ceux exerçant dans l'académie de Grenoble** expriment de façon la plus nette le **peu d'attention portée à la dimension du genre dans les supports de l'établissement** (respectivement 52%, 53%, 49% et 45% de réponse « Jamais ou rarement »). Toujours inscrit-e-s dans la tendance générale d'une réflexion peu prononcée, les 51-60 ans, les personnels de direction, personnels de santé et ASS déclarent y porter plus fréquemment attention (respectivement 38%, 54%, 52% et 56% de réponse « Souvent ou très souvent »).

*La féminisation / masculinisation des noms de métiers dans les supports émis par l'établissement* est déclarée moins souvent considérée par les hommes, les 20-30 ans, les enseignant-e-s et les répondant-e-s exerçant dans l'académie de Grenoble (respectivement 55%, 57%, 53% et 49 % de réponse « Jamais ou rarement »). Les 51-60 ans, les personnels de direction, les COP et les répondant-e-s exerçant dans l'académie de Lyon déclarent plus souvent porter attention à la sexuation des noms de métiers dans ce cadre (respectivement 33%, 48%, 50% et 26 % de réponse « Souvent ou très souvent »).

## b) **Connaissance des outils et dispositifs (Q7 et Q8)**

**En bref :** *Si les outils et dispositifs cités dans l'enquête sont globalement peu connus, ce sont les enseignant-e-s et les assistant-e-s d'éducation qui semblent le moins les connaître, ainsi que les personnes à temps partiel et celles exerçant dans l'académie de Grenoble. Les COP, les personnels de direction et les personnes à temps complet sont les populations qui semblent les connaître le mieux. Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique est mieux connu à Lyon, par les lycées généraux et technologiques, par les COP, les plus âgé-e-s et les plus ancien-ne-s dans leur fonction.*

**38 %** des répondant-e-s **déclarent ne connaître aucun des outils et dispositifs présentés.**

Très peu des COP (2%) et des personnels de direction (5%) ont déclaré ne connaître aucun des outils et dispositifs présentés, mais près de **la moitié des enseignant-e-s et personnels de santé** et la grande majorité des assistant-e-s d'éducation (79%, mais ils-elles sont seulement 15 répondant-e-s) déclarent **ne connaître aucun de ces outils**.

**24 %** des répondant-e-s déclarent avoir **connaissance des statistiques nationales** ventilées par sexe sur l'orientation et l'insertion professionnelle, 19 % ces mêmes statistiques au plan académique et 14 % celles propres à l'établissement d'exercice ; **seulement 12 %** des répondant-e-s déclarent connaître **la convention interministérielle pour l'égalité des sexes dans le système éducatif**, **12 % le site ONISEP mixité** et 11 % les études psychosociales sur le thème « genre et éducation ».

#### Nombre d'outils connus :

Ce sont les personnels de direction, les CPE et les COP qui ont le plus tendance à déclarer connaître un grand nombre des outils et dispositifs présentés. 32% **des enseignant-e-s** (la plus grande part) et 48% des **ASS** déclarent **ne connaître qu'un seul des outils** et dispositifs proposés.

Les répondant-e-s exerçant à **temps partiel** et celles et ceux exerçant au sein de **l'académie de Grenoble** ont tendance à déclarer **connaître un moins grand nombre d'outils** (37% des *temps partiel* ne connaissent qu'un outil vs 24% pour les *temps complet* ; 29% *Grenoble* vs 20% *Lyon*).

#### Profil des répondant-e-s par outil déclaré connu :

La **convention interministérielle** pour l'égalité est déclarée particulièrement connue par les **personnels de santé** et les **ASS**; elle est moins citée par les COP parmi les outils qu'ils-elles déclarent connaître (7% de leurs réponses)<sup>7</sup>.

La **déclinaison régionale** de cette convention a plus tendance à être déclarée connue par les plus âgé-e-s et les **personnels de direction**, et pas du tout par les COP.

Les enseignant-e-s et les personnels de direction ont particulièrement tendance à déclarer connaître les statistiques ventilées par sexe sur l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle, mais ont le moins tendance à déclarer connaître les études psychosociales sur le thème « genre et éducation » et très peu voire pas du tout (pour les personnels de direction) le fonds ASPASIE, outils qui semblent mieux connus par les plus jeunes.

Ce sont les COP qui ont le plus tendance à déclarer connaître le concours des Olympes de la parole.

**81 %** des répondant-e-s déclarent **ne pas connaître le Prix de la Vocation Scientifique et Technique**. Parmi celles et ceux qui déclarent le connaître, **31 % déclarent avoir déjà orienté des jeunes filles vers ce dispositif**.

Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique est déclaré moins connu par les 20-30 ans, les moins ancien-ne-s dans leur fonction, les enseignant-e-s, personnels de santé et ASS, répondant-e-s exerçant en collège ou **en lycée agricole public**. A l'inverse, ce sont les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, les COP, celles et ceux exerçant en lycée général et technologique, à temps complet et dans l'académie de Lyon qui ont le plus tendance à déclarer connaître ce dispositif.

Parmi les répondant-e-s qui déclarent connaître le Prix de la Vocation Scientifique et Technique, ce sont les personnels de direction et les CPE qui ont le plus tendance à déclarer avoir déjà orienté des élèves vers ce prix, et les enseignant-e-s et ASS qui ont le moins tendance à déclarer avoir déjà aiguillé des jeunes filles vers ce dispositif.

<sup>7</sup> Nous pouvons émettre l'hypothèse que le libellé de ce document n'a pas été relié au Bulletin Officiel qui en instaure la mise en place, le terme de Bulletin Officiel n'apparaissant pas dans le questionnaire. Cependant, cela ne présume pas de la connaissance du Bulletin Officiel.

## c) Formations

### En bref :

Si les répondant-e-s indiquent en grande majorité n'avoir jamais suivi de formations sur le genre, ce sont les hommes, les enseignant-e-s et les personnels de direction qui semblent en avoir le moins bénéficié, ainsi que les lycées agricoles publics, les zones rurales et les personnes exerçant dans l'académie de Grenoble.

La **prévention des violences sexistes** est le premier thème de sessions suivies par les catégories personnels de santé, ASS, CPE, lycées professionnels et académie de Lyon. C'est en revanche **la gestion de la mixité en classe** qui semble avoir le plus été objet de formations suivies par les **enseignant-e-s et en collèges**.

L'**attrait pour une future formation** à ces questions est le moins prononcé chez les hommes, les plus âgé-e-s, les ancien-ne-s et les COP, le plus prononcé chez les femmes et les plus jeunes. Dans tous les cas, ce sont **l'intérêt professionnel et l'intérêt personnel** qui semblent motiver un tel engagement.

Si jusqu'alors le **frein à la formation** était qu'elles n'ont **jamais été proposées, d'autres priorités professionnelles** dans l'immédiat et le **manque de temps** sont ceux invoqués pour l'avenir.

**Seulement 16 %** des répondant-e-s déclarent **avoir déjà suivi une formation en lien avec l'égalité entre les sexes.**

### Formations en lien avec l'égalité entre les sexes

#### Ont le plus tendance à déclarer

Avoir <u>déjà</u> suivi ces formations :	N'avoir <u>jamais</u> suivi ces formations :
Femmes, personnels de santé, ASS, zone estimée urbaine, académie de Lyon	Hommes, enseignant-e-s, personnels de direction (dans une moindre mesure), <b>lycée agricole public</b> , zone estimée rurale, académie de Grenoble

Précisons qu'au sein de notre échantillon, les réponses selon le statut (titulaire ou non), le temps de travail et le fait d'exercer sur un seul ou plusieurs établissements ne montrent pas de variations notables concernant le fait d'avoir ou non suivi de telles formations. Cela nous conduit à nous interroger sur la place occupée par la formation continue chez les répondant-e-s se déclarant formé-e-s à la question de l'égalité entre les sexes.

Parmi les répondant-e-s qui déclarent avoir déjà suivi ce type de formation, les **thèmes les plus cités** sont « **la prévention des violences sexistes** », « **la prévention des stéréotypes de sexe** » et « **la gestion de la mixité en classe** ». Les raisons les plus avancées sont l'intérêt professionnel et l'intérêt personnel.

Le thème de la **prévention des violences sexistes** est globalement le plus déclaré comme ayant fait l'objet de formations, et notamment par les **personnels de santé** (45% des citations), les **ASS** (42% des citations), les **CPE** (28% des citations), les répondant-e-s exerçant en **lycée professionnel** (27% des citations) et celles et ceux exerçant dans **l'académie de Lyon** (24% des citations).

Le thème de la **gestion de la mixité** arrive en tête chez les enseignant-e-s (25% des citations) et a tendance à être le plus cité par les répondant-e-s exerçant en collège (20% des citations).

Le thème des **stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire** est largement le plus cité chez les **COP** (54% des citations) et les répondant-e-s exerçant en **lycée général et technologique** (19% des citations).

Enfin le thème de la **législation et réglementation en vigueur** a plus tendance à être cité par les **personnels de direction** (18% des citations). Notons que les COP ne citent jamais ce dernier thème comme ayant fait l'objet de formations.

*Raisons du suivi de ces formations* : Les différentes raisons proposées au suivi de ces formations sont réparties de façon assez homogène selon les caractéristiques de la population.

• **Obstacles à la formation passée (Q11)**

Les principales causes identifiées comme ayant pu freiner un engagement dans ces formations sont le fait que ce type de formation n'ait **jamais été proposé** (29 % des cas) et la **méconnaissance de l'existence de telles formations** (24 % des cas).

	<b>Formations jamais proposées</b>	<b>Autres priorités professionnelles dans l'immédiat</b>	<b>Pas eu l'occasion</b>	<b>Méconnaissance de leur existence</b>
Enseignant-e-s	1 <sup>er</sup> frein			2 <sup>ème</sup> frein
Personnels de direction	1 <sup>er</sup> frein	2 <sup>ème</sup> frein		
CPE	1 <sup>er</sup> frein		2 <sup>ème</sup> frein	
COP		1 <sup>er</sup> frein	2 <sup>ème</sup> frein	
Personnels de santé	1 <sup>er</sup> frein		1 <sup>er</sup> frein	
ASS	1 <sup>er</sup> frein	1 <sup>er</sup> frein	1 <sup>er</sup> frein	
Assistant-e-s d'éducation	1 <sup>er</sup> frein		1 <sup>er</sup> frein	

C'est le grand effectif d'enseignant-e-s répondant-e-s qui conduit à faire arriver en 2<sup>ème</sup> position le frein « méconnaissance de leur existence ». Les autres populations ne citent jamais ce motif parmi les deux premiers freins. Nous pouvons supposer que ce sont les enseignant-e-s qui ont le moins connaissance de l'existence de ces formations.

Par ailleurs, les Conseillers-ères d'Orientation Psychologues sont les seul-e-s à invoquer comme premier frein d'autres priorités professionnelles.

• **Thèmes de formations éventuelles (susitant de l'intérêt)**

Seul le thème de la **prévention des violences sexistes rassemble une majorité claire de positions favorables**. A l'inverse, les répondant-e-s se positionnent clairement en défaveur de formations relevant des stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires et, dans une moindre mesure, de la place des femmes dans l'histoire et les sciences. En ce qui concerne les autres thèmes, les avis des répondant-e-s demeurent partagés.

- Les positionnements **en FAVEUR de la prévention des violences sexistes, thème privilégié pour toutes les populations (51% à 85%), sont nuancés ainsi :**

**Faveur la plus forte :**

Femmes (67%), plus jeunes (73%), moins ancien-ne-s dans leur fonction (76%), assistant-e-s d'éducation (85%).

**Faveur moindre :**

Hommes (56%), COP (51%), Lycées généraux et technologiques (52%)

- Les positionnements globalement **MITIGES** sur un certain nombre de thèmes sont nuancés ainsi selon les populations :

Cumul des réponses Tout à fait et Plutôt :	Faveur	Faveur moindre
Prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d’agir (27% à 74%)	ASS, femmes, plus jeunes, moins ancien-ne-s.	Hommes, plus âgé-e-s, plus ancien-n e-s, COP.
Stéréotypes de sexe à l’œuvre en matière d’orientation scolaire (31% à 72%)	Femmes, plus jeunes, moins ancien-ne-s, assistant-e-s d’éducation, collègues.	Hommes, plus âgé-e-s, plus ancien-ne-s, personnels de santé, ASS,
Gestion de la mixité dans la classe (11% à 67%)	Femmes, plus jeunes, CPE.	Hommes, COP, plus âgé-e-s, plus ancien-n e-s, ASS, lycées GT.
Législation et réglementation en vigueur (35% à 70%)	Femmes, ASS, personnels de santé, CPE.	Plus âgé-e-s, plus ancien-ne-s, hommes, COP.

- Les positionnements sont **clairement en DEFAVEUR** de deux thèmes de formation et sont nuancés ainsi :

Cumul des réponses Plutôt pas et Pas du tout	Défaveur la plus forte	Défaveur moindre
La place des femmes dans l’histoire et les sciences (43% à 82% de défaveur)	Hommes (67% en défaveur), plus âgé-e-s, plus ancien-n e-s, COP (82%), lycées agricoles (74%).	Plus jeunes (52% pour les 20-30 ans), assistant-e-s d’éducation (43%).
Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires (57% à 97% de défaveur)	Plus âgé-e-s (77% à 81% pour les plus de 51 ans), plus ancien-n e-s, personnels de santé (97%).	Assistant-e-s d’éducation (57%)

- **Motivations à se former dans l’avenir (Q13)**

Globalement, les raisons les plus fréquemment et largement identifiées comme étant susceptibles d’accompagner un engagement dans ces formations sont **l’intérêt personnel** et **l’intérêt professionnel**.

Néanmoins, les **ASS** se démarquent des autres populations en évoquant, après l’intérêt professionnel, **le projet de résoudre des difficultés professionnelles**.  
Ce dernier motif est en revanche relativement peu évoqué par les COP ; il est plus souvent cité par les répondant-e-s exerçant dans **l’académie de Lyon** que dans l’académie de Grenoble.

- **Freins à une éventuelle formation (Q14)**

La cause la plus fréquemment identifiée comme étant susceptible de freiner un engagement dans ces formations est **l’existence d’autres priorités professionnelles** dans l’immédiat (parmi six freins possibles).

Apparaissent des écarts dans les réponses par **sexe, fonction et type d’établissement**.

	1 <sup>er</sup> frein	2 <sup>ème</sup> frein
Femmes	Autres priorités professionnelles	(différence selon le sexe non significative)
Hommes	dans l’immédiat	Ne rencontre pas de difficultés particulières

De plus, les hommes invoquent plus souvent que les femmes leur **maîtrise des questions d’égalité entre les sexes**.  
Sans constituer les freins principaux, les motifs **le plus souvent cités par les fonctions suivantes sont :**

Enseignant-e-s, CPE	<i>Ne rencontre pas de difficultés particulières</i> <i>Questions estimées maîtrisées</i>
---------------------	--

Les motifs **les moins cités** par les fonctions suivantes sont :

	Questions estimées maîtrisées
Personnels de santé ASS	<i>Ne rencontre pas de difficultés particulières</i> (jamais cité)

	<i>...citent plus souvent que les autres types d'établissements :</i>	<i>...citent moins souvent que les autres types d'établissements :</i>
<b>Lycées agricoles publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Ne rencontre pas de difficultés particulières</i></li> <li>▪ <i>Ne correspond pas à mes attributions</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Questions estimées maîtrisées</i> (jamais cité)</li> <li>▪ <i>Manque d'intérêt pour ces questions</i> (jamais cité)</li> <li>▪ <i>Manque de temps</i></li> </ul>

Rappelons cependant que seulement 35 répondant-e-s proviennent de ces établissements.

#### d) Besoins d'outils de professionnalisation (Q15)

**En bref :** Les répondant-e-s émettent le souhait de disposer notamment d'éléments de législation et de fiches actions ; les personnels de santé et ASS se démarquent en sollicitant principalement des conférences théoriques.

En dehors de la formation, les moyens de connaissance prioritairement identifiés comme pouvant répondre aux besoins des personnes interrogées sont de **l'information sur la législation et la réglementation en vigueur** et dans un second temps des **fiches action**.

Les réponses par **sexe et par fonction** font apparaître des écarts, notamment sur le souhait de disposer d'outils : entre 2% à 35% des répondant-e-s n'en auraient pas besoin selon les différentes catégories. Ainsi, **les hommes** (35 %, pour 25% des femmes) et **les enseignant-e-s** (31 %, pour 2% des ASS) sont les catégories qui déclarent le plus ne souhaiter disposer d'aucun des outils listés.

Ce sont les **CPE** qui semblent les plus intéressé-e-s par la mise à leur disposition d'un grand nombre d'outils, puis les **personnels de santé et ASS**.

<i>Outils privilégiés Parmi les 7 outils proposés</i>	<i>Eléments de législation et réglementation en vigueur</i>	<i>Fiches action</i>	<i>Outils d'évaluation des pratiques</i>	<i>Conférences théoriques</i>
<i>Fonction exercée</i>				
Enseignant-e-s	1 <sup>er</sup> outil	2 <sup>ème</sup> outil		
Personnels de direction	1 <sup>er</sup> outil	1 <sup>er</sup> outil	1 <sup>er</sup> outil	
CPE	1 <sup>er</sup> outil	1 <sup>er</sup> outil		
COP	1 <sup>er</sup> outil			
Personnels de santé				1 <sup>er</sup> outil
ASS	1 <sup>er</sup> outil			1 <sup>er</sup> outil
Assistant-e-s d'éducation	1 <sup>er</sup> outil			

## e) Pratiques et actions

**En bref :** Globalement, peu des répondant-e-s semblent avoir déjà participé à des actions, et ce notamment chez les jeunes, les enseignant-e-s, les établissements situés en zone rurale et l'académie de Grenoble. De nouveau c'est la **prévention des violences sexistes** qui semblent avoir le plus fédéré, notamment chez les femmes, les CPE, les personnels de santé et ASS, les lycées professionnels et au sein de l'académie de Lyon. Si en général, le moteur de ces actions est principalement le CESC, les COP avancent d'abord l'établissement puis, comme les professionnel-le-s de santé, l'initiative personnelle. Enfin, c'est notamment le manque de visibilité de l'existant qui expliquerait le faible investissement dans ce type d'action, en particulier de la part des enseignant-e-s.

### • Contribution à des actions égalité (Q16)

78 % des répondant-e-s déclarent ne jamais avoir participé à des actions liées à la question de l'égalité entre les sexes. Parmi les 22 % de répondant-e-s déclarant avoir déjà pris part à ce type d'action :

Les variables qui font apparaître le plus d'écarts sont l'âge (14 à 32%), la fonction (7 à 80%), la zone géographique (16 à 27%) et l'académie (18 à 29%).

#### Populations déclarant avoir déjà participé à des actions liées à l'égalité des sexes :

Déclarant le plus	Déclarant le moins
Plus âgé-e-s, ASS (80%) puis personnel de santé (66%), zone urbaine, académie de Lyon.	Plus jeunes, moins ancien-ne-s, enseignant-e-s (16%), assistant-e-s d'éducation (7%), zone rurale, académie de Grenoble.

Précisons que 41% des CPE et 44% des COP déclarent avoir participé à des actions égalité.

### • Thèmes d'actions suivies (Q16)

Le thème de la **prévention des violences sexistes** est globalement le plus évoqué comme ayant fait l'objet d'actions suivies.

Les réponses selon le **sexe, l'âge, la fonction, le type d'établissement et l'académie** montrent cependant des écarts.

Thèmes d'actions cités	Sexe		Fonction							Etablissement				Aca.	
	F	H	Santé	ASo	CPE	Ens	Dir	COP	AE	LGT	LP	LAP (1)	Col	L	G
Prév. des violences sexistes	non signif.								(2)		X				X
Prév. des stéréotypes de sexe : construct°, impacts & moyens d'action												X non signif.			X
Stéréotypes de sexe en matière d'orientat° scolaire															

Légende :  : thème d'action cité en premier lieu par X : cité le plus fréquemment par

(1) Ne citent jamais le thème des stéréotypes à l'œuvre en matière d'orientation scolaire, celui de la législation et réglementation en vigueur ni celui des stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires, ce qui augmente relativement l'importance des autres thèmes cités.

(2) Une seule réponse, donc non prise en compte.

<b>Les femmes citent plus que les hommes</b>	<b>Les hommes citent plus que les femmes</b>
<i>Prévention des violences sexistes (29% vs 20%)</i>	<i>Gestion de la mixité dans la classe</i>
<i>Place des femmes dans l'histoire et les sciences (11% vs 6%)</i>	<i>(17% vs 11%)</i>
<b>Les plus jeunes citent plus que les plus âgé-e-s :</b>	<b>Les plus âgé-e-s citent plus que les plus jeunes :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'action</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire</i></li> <li>▪ <i>Stéréotype de sexe dans les manuels scolaires</i></li> </ul>

Les personnes exerçant dans l'académie de **Grenoble** ont également tendance à plus déclarer avoir participé à des actions sur *la place des femmes dans l'histoire et les sciences* que celles exerçant dans l'académie de **Lyon** (13 % vs 6 %).

- **Fréquence du déroulement de ces actions (Q17)**

En écartant les personnes indiquant qu'elles ne savent pas, 40 % des répondant-e-s indiquent que ces actions sont renouvelées annuellement.

Les écarts varient entre 14 et 74% selon les catégories, avec les extrêmes suivants :

*Populations déclarant avoir déjà participé à des actions renouvelées chaque année*

<b>Déclarant le plus</b>	<b>Déclarant le moins</b>
Personnels de santé (74%)	Académie de Lyon (36%), COP (20%), lycées agricoles publics (14%)

- **Financement de ces actions (Q18)**

Ce sont les **financements publics (autres que les crédits d'établissement)** qui sont clairement le plus souvent évoqués comme moyens débloqués pour la mise en place de ce type d'action, avec 44% des citations.

Les financements publics sont avancés en premier lieu par toutes les populations.

**Quant aux crédits d'établissements**, ils sont plus avancés par les **personnels de direction (33%)** et moins par les répondant-e-s exerçant en **lycée agricole public (14%)**, alors que les autres types établissements se situent autour de 26%.

**Le bénévolat** est plus évoqué par les personnels de santé (37%) et est moins cité par les ASS (13%).

- **Raisons / Initiateur-trice-s de la mise en place de telles actions (Q19)**

C'est le **comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)** qui est le plus souvent identifié comme ayant initié la mise en place d'actions liées à l'égalité entre les sexes.

Les **COP** se démarquent en citant **l'initiative de l'établissement** d'exercice (28 % des citations) et **l'initiative personnelle** (25 %) comme principaux moteurs de la mise en place de telles actions, le CESC arrivant pour eux en troisième position. **L'initiative personnelle** est comparativement plus souvent avancée par les **personnels de santé** (dans 27 % des cas).

Si le CESC arrive en tête dans les deux académies, il est évoqué, tout comme l'initiative personnelle, plus souvent dans l'académie de Lyon que dans celle de **Grenoble**, qui cite davantage le **réseau associatif**.

- **Freins à la mise en place des actions (Q20)**

La principale cause identifiée comme pouvant freiner la participation à de telles actions est la **méconnaissance de l'existence de celles-ci**.

<b>Freins cités en premier lieu ou plus fréquemment</b>	Fonction						
	Santé	As.Social	CPE	Ens.	Dir	COP	AE
<i>Méconnaissance de l'existence de ces actions (cité en premier lieu dans 40% à 66% des cas)</i>				X 66%			
<i>Manque de temps (cité en premier lieu dans 39% à 44% des cas) différences selon la fonction non significatives</i>		X 44%			X 43%		
<i>Manque de moyens (cité dans tous les cas en 3<sup>ème</sup> frein)</i>	X	X					
<i>Légende :</i>							
	X						

frein cité en premier lieu par  
frein cité le plus fréquemment par

## f) Regards croisés par catégorie de notre échantillon

**Sexe** : Les femmes enquêtées apparaissent dans leurs réponses encore plus concernées que les hommes, plus enclines à suivre une formation sur ces questions et comme ayant davantage participé à des actions de prévention des violences sexistes. Les hommes semblent, quant à eux, avoir été moins formés à l'égalité entre les sexes et moins souhaiter l'être.

**Âge et ancienneté** : Les plus ancien-ne-s dans leur fonction et les plus âgé-e-s se disent encore plus concerné-e-s que les jeunes. Ces derniers-ères ont moins participé à des actions en lien avec l'égalité et connaissent moins le Prix de la Vocation Scientifique et Technique que leurs aîné-e-s. Néanmoins, les jeunes témoignent d'une plus grande volonté de se former.

**Académie** : La connaissance des outils et dispositifs cités, dont le PVST, semble plus faible chez les personnels de l'académie de Grenoble, qui par ailleurs se déclarent moins formés et moins investis dans des actions que ceux de Lyon. Ces derniers déclarent davantage avoir été formés et avoir agi en faveur de la prévention des violences sexistes.

**Types d'établissements** : Le PVST semble mieux connu au sein des lycées généraux et technologiques. C'est au sein des lycées agricoles publics que les professionnel-le-s de l'éducation se déclarent les moins formé-e-s à la question (avec toutefois 38 réponses). Les personnels de lycées professionnels ont davantage privilégié le thème de la prévention des violences sexistes dans les formations suivies et dans les actions menées. Au collège, c'est la gestion de la mixité dans la classe qui a plus souvent été l'objet des formations.

**Temps de travail** : Les personnes à temps partiel paraissent moins connaître les outils et dispositifs listés que celles exerçant à temps complet.

**Zone géographique** : Les personnes exerçant en zone rurale semblent encore moins que les autres avoir suivi des formations ou contribué à des actions en lien avec l'égalité des sexes.

### Fonction<sup>8</sup> :

Les **personnels de direction** semblent mieux connaître les outils et dispositifs listés, tout en ayant encore moins bénéficié de formations à l'égalité que les autres fonctions.

Comme eux, les **COP**, connaissent mieux les outils et dispositifs listés, en particulier le Prix de la Vocation Scientifique et Technique, mais peu voire pas les éléments de législation en vigueur. Ils et elles se déclarent moins intéressé-e-s que les autres par une future formation sur les thèmes proposés. Tout en ayant un avis clairement plus mitigé que les autres quant au rôle égalitaire qu'ils et elles s'attribuent, ces professionnel.le.s sont de loin les moins optimistes quant à leur capacité et celle de l'institution à favoriser l'égalité. [2] Si en général, le moteur des actions menées est principalement le CESC, les COP avancent d'abord l'établissement puis, comme les **professionnel-le-s de santé**, l'initiative personnelle.

Les **personnels de santé** et les **ASS** apparaissent encore plus impliqué-e-s que les autres et critiques vis-à-vis de leur efficacité dans la tenue de leur rôle en faveur de l'égalité des sexes. Avec les **CPE**, ils et elles citent encore plus la prévention des violences sexistes comme thème des formations suivies et des actions réalisées, et semblent les plus intéressé-e-s par la mise à leur disposition d'un grand nombre d'outils. Si des éléments de législation et des fiches actions constituent globalement les principaux outils souhaités, les personnels de santé et les ASS opteraient plutôt pour des conférences théoriques.

Les **enseignant-e-s** semblent connaître encore moins que les autres professionnel-le-s les outils et dispositifs listés, avoir le moins bénéficié de formations sur le genre ou participé à des actions. Ils

<sup>8</sup> Le faible effectif d'**assistant-e-s d'éducation** ayant répondu à notre enquête (pourquoi si peu de réponses ?), les quelques réponses apportées (cf. données restituées) et leurs profils (plutôt contractuel-le-s, plutôt jeunes, plutôt à temps partiel...) nous conduisent à nous interroger plus largement sur la possibilité d'intégrer ces personnels à des réflexions ou actions d'établissements sur ce type de question.

expliquent leur faible investissement dans ces actions notamment par le manque de visibilité de l'existant. Lorsqu'ils ou elles ont été formé-e-s, c'est davantage à la gestion de la mixité en classe.

**Positionnement en retrait vis-à-vis de la question de l'égalité des sexes :** Globalement les répondant-e-s qui semblent le moins impliqué-e-s (comprenant le sentiment d'être concerné-e, l'accès à la formation et la participation à des actions, la connaissance d'outils et dispositifs, l'attente de moyens de connaissance et d'outils) sont les **hommes**, les **enseignant-e-s**, les **assistant-e-s d'éducation** (bien qu'en faible effectif ici), les **professionnel-le-s les plus jeunes et moins ancien-ne-s** dans leur fonction (demeurant ouvert-e-s à de futures formations) et celles et ceux exerçant en **lycées agricoles publics**. Soulignons aussi que les répondant-e-s exerçant en **zone rurale** et celles et ceux issu-e-s de **l'académie de Grenoble** semblent moins 1°) avoir connaissance de l'existant en termes d'outils et dispositifs 2°) avoir été formé-e-s 3°) avoir participé à la mise en place d'actions.

Des compléments d'analyse viendront étayer ces résultats et des pistes d'actions seront présentées lors des restitutions publiques prévues en octobre 2012, le 10 à Grenoble et le 17 à Lyon (renseignements sur <http://egalite.rhonealpes.over-blog.com/> dès la rentrée 2012).

## Accès aux outils évoqués

- Le fonds Aspasia est un fonds documentaire qui concerne l'histoire des femmes et la question du genre en éducation. Il est conservé à la Bibliothèque Universitaire de Formation des Maîtres de Lyon : <http://portaildoc.univ-lyon1.fr/aspasia-561669.kjsp>
- La dernière convention interministérielle (2006) pour l'égalité des sexes dans le système éducatif, parue dans le Bulletin Officiel du 1<sup>er</sup> février 2007 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/5/MENE0603248X.htm>
- La déclinaison régionale en Rhône Alpes de cette convention : <http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/IMG/pdf/20091222090812552.pdf>
- Statistiques nationales : <http://www.education.gouv.fr/cid57113/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur.html>
- Les olympes de la parole : [http://www.affdu.fr/actions/olympes\\_parole.html](http://www.affdu.fr/actions/olympes_parole.html)
- Le site ONISEP mixité : <http://surlechemindelamixite.onisep.fr/>
- Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique : <http://eduscol.education.fr/pid23262-cid48010/prix-de-la-vocation-scientifique-et-technique.html>

### Pour aller plus loin :

- Brochure « Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir » : <http://eduscol.education.fr/cid53898/-comportements-sexistes-violences-sexuelles.html>
- Guide « Clichés en tous genres », académie de Clermont-Ferrand : [http://media.eduscol.education.fr/file/Valeurs\\_republicaines/19/0/Guide\\_Cliches\\_en\\_tous\\_genre\\_clermont\\_206190.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/19/0/Guide_Cliches_en_tous_genre_clermont_206190.pdf)
- Guide d'actions à partir de situations-types : B.O. Hors-série n°10 du 2 novembre 2000, « A l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité » : <http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs10/default.htm>

## Liste des sigles utilisés

ASS : Assistant-e-s de service social

CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

COP : Conseillers-ères d'orientation psychologues

CPE : Conseillers-ères principaux-ales d'éducation

LGT : Lycée Général et Technologique

LP : Lycée Professionnel

PVST : Prix de la Vocation Scientifique et Technique

TZR : Titulaire en Zone de Remplacement